

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_014 : BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE IMMOBILIER INNOPROD

L'an deux mille dix sept, le neuf février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 9 février 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRERE

Secrétaire : Monsieur Pierre DOAT

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,

Philippe BONNECARRERE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Patrice BEDIER, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Claude LECOMTE, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGHE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,

Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Patrick BETEILLE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Blandine THUEL (pouvoir à Thierry DUFOUR), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Dominique MAS)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 9 FÉVRIER 2017**N° DEL2017_014 : BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE IMMOBILIER
INNOPROD**

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Le budget primitif Immobilier InnoProd 2017, annexe au budget principal, s'équilibre, en dépenses et en recettes à **424 122,00 €** dont :

311 421,00 € en fonctionnement**112 701,00 € en investissement****Section de fonctionnement :**

Le financement est assuré par :

- la vente des prestations de service	6 000,00 €
- le remboursement de la quote part des frais	90 000,00 €
- la location des bureaux	99 600,00 €
- l'amortissement des subventions perçues	91 000,00 €
- subvention budget général	24 821,00 €

Total des recettes	311 421,00 €
---------------------------	---------------------

Les dépenses de cette section regroupent :

- les charges générales de fonctionnement du bâtiment	204 720,00 €
- le virement à la section d'investissement	16 901,00 €
- l'amortissement du bâtiment	89 800,00 €

Total des dépenses	311 421,00 €
---------------------------	---------------------

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- des cautions reçues	6 000,00 €
- le virement de la section de fonctionnement	16 901,00 €
- l'amortissement du bâtiment	89 800,00 €

Total des recettes	112 701,00 €
---------------------------	---------------------

Les dépenses de cette section regroupent :

- l'acquisition de matériel informatique	5 000,00 €
- l'acquisition de mobilier de bureau	3 900,00 €
- travaux sur le bâtiment	6 800,00 €
- les cautions susceptibles d'être versées	6 001,00 €
- l'amortissement des subventions perçues	91 000,00 €

Total des dépenses	112 701,00 €
---------------------------	---------------------

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du bureau en date du 12 janvier 2017,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

3 abstention(s)

Monsieur Fabien LACOSTE, Monsieur Patrice BEDIER, Madame Elodie NADJAR

ADOpte le budget primitif Immobilier InnoProd 2017, annexe au budget principal, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **424 122,00 €** dont :

311 421,00 € en fonctionnement

112 701,00 € en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 9 février 2017,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE